

Master de spécialisation en santé publique - analyse et évaluation des politiques, programmes et systèmes de santé internationale

A Bruxelles Woluwe - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **OUI**

Domaine d'études principal : **Sciences de la santé publique**

Organisé par: **Faculté de santé publique (FSP)**

Sigle du programme: **SPIN2MC** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

| | |
|--|---|
| Introduction | 2 |
| Profil enseignement | 3 |
| Compétences et acquis au terme de la formation | 3 |
| Structure du programme | 3 |
| Programme | 4 |
| Programme détaillé par matière | 4 |
| Cours et acquis d'apprentissage du programme | 6 |
| Informations diverses | 7 |
| Conditions d'accès | 7 |
| Pédagogie | 8 |
| Evaluation au cours de la formation | 8 |
| Mobilité et internationalisation | 8 |
| Formations ultérieures accessibles | 8 |
| Gestion et contacts | 8 |

SPIN2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

L'objectif général de cette formation est de former des étudiant-es afin qu'ils/elles aient dans les mains les outils nécessaires pour contribuer à une organisation plus efficiente et plus équitable des systèmes de santé, notamment dans les pays du Sud. Ceci devra à son tour permettre l'atteinte de l'objectif prioritaire de la coopération d'assurer à tous le droit à la santé.

L'objectif spécifique est d'apporter aux étudiant-es les compétences leur permettant d'analyser et d'évaluer les politiques, les programmes et les systèmes de santé. Ces compétences font partie de celles nécessaires pour renforcer la gouvernance et la capacité de résilience des programmes et systèmes de santé.

Votre profil

Les catégories professionnelles visées sont diverses mais ont en commun le fait de jouer un rôle important dans le management des programmes ou systèmes de santé ou dans la gestion des connaissances pour la prise de décision en santé publique. Il s'agit de médecins mais aussi de paramédicaux (ayant un niveau de Master), de sociologues, d'anthropologues, d'économistes, de gestionnaires, de spécialistes en sciences politiques. La diversité des profils des participant e s est une richesse pour le programme car cela permet lors des échanges d'avoir des points de vue variés et plus exhaustifs sur les problématiques étudiées.

Les professionnel le s ciblé e s pour cette formation auront déjà pu démontrer des compétences de base en santé publique.

Votre futur job

Sur base de profils de métiers bien ciblés, après ce Master de spécialisation, les apprenant e s viendront renforcer leurs institutions (ministères de la santé, institutions de recherche et académiques du Sud, organisations non gouvernementales, etc), pour mieux gérer et coordonner des programmes et systèmes de santé.

Votre programme

Les compétences visées par ce master de spécialisation seront acquises au travers d'unités d'apprentissage divisées de la manière suivante :

- _ les domaines d'analyse et d'évaluation en santé publique;
- _ les approches d'analyse et d'évaluation
- _ les méthodes – outils spécifiques.
- _ le projet-intégrateur pour mettre en application les compétences apprises dans les autres blocs, acquérir des compétences transversales et certaines compétences spécifiques telles que communication, éthique dans l'analyse et évaluation, revue critique de la littérature, ...

Votre parcours

Les diplômés du master de spécialisation en santé publique - analyse et évaluation des politiques programmes et systèmes de santé internationale ont accès au doctorat en santé publique au sein de l'Ecole doctorale "Santé publique - Santé et société".

SPIN2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de cette formation, le diplômé pourra développer de nouvelles approches d'évaluation et d'analyse des politiques et programmes et contribuera à renforcer les acteurs des systèmes de santé dans leur capacité à s'adapter aux urgences sanitaires (liées à des maladies émergentes telle que la COVID-19), mais aussi à faire face aux défis à venir suite aux changements démographiques, épidémiologiques (transition vers plus de maladies chroniques) et climatiques.

Les apprenants viendront renforcer leurs institutions (ministères de la santé, institutions de recherche et académiques du Sud, organisations non gouvernementales, etc), pour mieux gérer et coordonner des programmes et systèmes de santé.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Connaître les différents enjeux dans les politiques, progr. et systèmes de santé intern.
 - 1.1. Identifier et décrire les principaux défis de santé internationale et les réponses apportées par les programmes et systèmes de santé
 - 1.2. Définir les caractéristiques essentielles d'une politique publique dans le domaine de la santé
 - 1.3. Formuler comment s'organisent les soins, les réseaux et systèmes locaux de santé
 - 1.4. Examiner le fonctionnement de programmes de santé
 - 1.5. Pouvoir adapter les services aux points de vue des personnes et de la population
2. Analyser et évaluer les interventions, programmes, politique ou systèmes de santé publique
 - 2.1. Sélectionner différentes approches évaluatives et outils méthodologiques utiles à l'analyse et à l'évaluation de politiques, programmes et systèmes de santé
 - 2.2. Appliquer les outils méthodologiques utiles à l'analyse et à l'évaluation de politiques, programmes et systèmes de santé
 - 2.3. Etablir les principaux codes éthiques dans l'analyse et l'évaluation en santé publique
3. Organiser son travail individuel, de groupe, et en collaboration avec des partenaires variés
 - 3.1. Planifier son travail afin d'obtenir les résultats attendus dans les délais prévus
 - 3.2. Adapter les méthodes de travail en fonction des circonstances et des responsabilités
 - 3.3. Etablir des collaborations avec d'autres professionnels de santé publique ou issus de champs disciplinaires divers selon l'enjeu abordé et les approches évaluatives
 - 3.4. Interpeller des partenaires pertinents pouvant contribuer de manière constructive à la réflexion autour d'enjeux et à la résolution de problèmes de santé globale
 - 3.5. Collaborer au sein d'une équipe selon le partage des charges et les dynamiques de groupe
4. Adopter des stratégies de communication variées en fonction du contexte
 - 4.1. Adapter l'information aux différents publics (patients, populations, groupes, professionnels, ...)
 - 4.2. Utiliser de manière complémentaire des techniques de communication écrite et orale
 - 4.3. Rédiger de manière claire et rigoureuse des résultats d'analyse et de recherche sous des formes variées (mémoire, rapports, protocole de recherche, ...)
5. Faire évoluer son travail en fonction des changements et d'un plan de dévelop. profes. et personnel
 - 5.1. Adapter sa pratique en fonction du contexte (politique, culturel, social, économique, environnemental, organisationnel,...), des échanges de l'évolution des partenaires et des populations
 - 5.2. Adopter des attitudes d'ouverture et de tolérance envers d'autres cultures, approches, méthodes et conceptions
 - 5.3. Evaluer de manière critique ses propres connaissances et pratiques en prenant en compte ses propres processus d'apprentissage et dans le but d'améliorer des acquis et pratiques
 - 5.4. Améliorer son développement professionnel en prenant conscience de ses propres processus d'apprentissage

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de ce master de spécialisation en santé publique est constitué d'un tronc commun qui comprend 4 modules :

- Domaine d'analyse et d'évaluation en santé publique
- Approches d'analyse et d'évaluation
- Méthodes et outils spécifiques
- Projet intégrateur

SPIN2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊗ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Module 1 : Domaines d'analyse et d'évaluation en santé publique (12 crédits)

WSPIN2210 ne sera pas organisé en 22-23. Les étudiant-es devront suivre à la place le cours WFSP2109 ci-après.

| | | | |
|-------------|--|---|---------------------------------|
| ○ WFSP2211 | Organisation et analyse de systèmes et réseaux locaux de soins : coordination des soins, case-management et réseaux de soins | Emmanuel de Becker Jean Macq (coord.) Sophie Thunus | FR [q1] [30h+12h] [4 Crédits] 🌐 |
| ○ ESPIN2530 | Prise en charge des problèmes de santé globale (ULB) | | FR [q1] [18h] [3 Crédits] 🌐 |
| ○ WSPIN2231 | Politiques de santé (UCLouvain) | Elisabeth Paul | FR [q1] [20h] [3 Crédits] 🌐 |
| ○ WSPIN2210 | Psychologie et promotion de la santé (UCLouvain) | | FR [q1] [16h] [2 Crédits] △ 🌐 |
| ○ WFSP2109 | Promotion de la santé, 1re partie | Isabelle Aujoulat (coord.) Marie Dauvrin Stephan Van den Broucke (supplée) Isabelle Aujoulat | FR [q1] [20h+3h] [2 Crédits] 🌐 |

○ Module 2 : Approches d'analyse et d'évaluation (13 crédits)

| | | | |
|-------------|--|-----------|-----------------------------|
| ○ WSPIN2212 | Approche systémique pour la gouvernance des soins de santé (UCLouvain) | Jean Macq | FR [q1] [24h] [3 Crédits] 🌐 |
| ○ ESPIN2532 | Épidémiologie appliquée à l'analyse et l'évaluation en santé (ULB) | | FR [q1] [24h] [3 Crédits] 🌐 |
| ○ ESPIN2533 | Approches d'évaluation de politiques et programmes de santé (ULB) | | FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐 |
| ○ WSPIN2213 | Evaluation socio-anthropologique en santé internationale (UCLouvain) | | FR [q2] [20h] [3 Crédits] 🌐 |

○ Module 3 : Méthodes et outils spécifiques (12 crédits)

| | | | |
|-------------|---|--------------------------|--------------------------------|
| ○ WSPIN2214 | Outils et méthodes d'évaluation médico-économique (UCLouvain) | Sandy Tubeuf | FR [q1] [20h+8h] [4 Crédits] 🌐 |
| ○ ESPIN2534 | Méthodes et outils statistiques pour l'évaluation (ULB) | | FR [q1] [20h+8h] [4 Crédits] 🌐 |
| ○ ESPIN2515 | Recueil et analyse des données qualitatives en santé internationale (ULB) | Olivier Schmitz (coord.) | FR [q1] [20h+8h] [4 Crédits] 🌐 |

○ Module 4 : Projet intégrateur (23 crédits)

| | | | |
|-------------|--|--|----------------------------------|
| ○ ESPIN2535 | Recherche documentaire et communication scientifique (ULB) | | FR [q1] [12h] [2 Crédits] 🌐 |
| ○ ESPIN2536 | Ethique (ULB) | | FR [q2] [12h] [1 Crédits] 🌐 |
| ○ WSPIN2216 | Projet intégrateur (UCLouvain/ULB) | Jean Macq Olivier Schmitz Sandy Tubeuf | FR [q2] [72h+32h] [20 Crédits] 🌐 |

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

SPIN2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. § 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux litteras 1° et 2° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe, si l'ensemble des études supérieures qu'il a suivies ou les compétences qu'il a acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits.

§ 3. Par dérogation à ces conditions générales, aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les autorités académiques peuvent également admettre aux études de master de spécialisation les porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études sanctionnées par ces grades n'y sont pas organisées en cycles distincts ou en cinq années au moins.

Conditions d'accès spécifiques

Ont accès aux études de [Master de spécialisation en santé publique - analyse et évaluation des politiques programmes et systèmes de santé internationale](#) les étudiant-es qui satisfont aux conditions d'accès au grade académique qui sanctionne des études de deuxième cycle et sont porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, ou ont acquis des compétences valorisées par le jury pour au moins **300 crédits**

Les conditions d'accès spécifiques sont les suivantes :

- Avoir des connaissances de base en santé publique objectivées par un master en santé publique, une formation équivalente ou une expérience professionnelle équivalente;
- Avoir une expérience en santé publique d'au moins deux ans;
- Avoir de bonnes connaissances en anglais écrit.
- La sélection prend en compte le niveau de formation préalable dans les domaines pertinents de la santé publique (organisation des soins de santé, épidémiologie, économie, statistique, ...). Les notes obtenues dans les parcours académiques antérieurs sont également prises en compte.
- Ce master de spécialisation est accessible sur dossier.

PÉDAGOGIE

Tout au long de son cursus, l'étudiant-e sera confronté-e à des dispositifs variés : cours magistraux, monitorat, travaux pratiques, mais aussi des échanges internationaux qui auront lieu en Belgique, en dehors du contexte de travail des étudiant-es du Sud.

Ce master de spécialisation utilisera une pédagogie active par projet intégrateur centré sur une situation. Ce type de pédagogie permettra également de développer des compétences transversales (travail en groupe, leadership, communication, démarche structurée, ...).

Certains cours sont organisés en modalité à distance (massive online course - MOOC). Ils seront donc l'occasion d'échanges entre les participant-es du cours et d'autres professionnel-les, notamment européen-nes

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

Les évaluations se font sur base d'examens écrits ou oraux et/ou de travaux.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Ce master de spécialisation est organisé par la Faculté de santé publique de l'UCLouvain et l'Ecole de santé publique de l'ULB - Université libre de Bruxelles.

Les étudiant-es sont amené-es à suivre des cours dans les deux universités à Bruxelles : campus de Louvain en Woluwe (UCLouvain) et campus Erasme (ULB). Ces deux campus sont reliés par le métro.

Ce master se veut ouvert aux étudiant-es internationaux réguliers (voir rubrique "Admission").

Liens et échanges avec les partenaires du développement international (ONG et coopération officielle) et avec nos institutions partenaires Sud.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Les diplômés du master de spécialisation en santé publique - analyse et évaluation des politiques programmes et systèmes de santé globale, ont accès au doctorat en santé publique au sein de l'Ecole doctorale "Santé publique - Santé et société"

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/FSP

Faculté de santé publique (FSP)

Secteur des sciences de la santé (SSS)

FSP

Clos Chapelle-aux-champs 30 - bte B1.30.02

1200 Woluwe-Saint-Lambert

Tél: +32 (0)2 764 34 39 - Fax: +32 (0)2 764 34 35

Mandat(s)

- Doyenne : Sophie Thunus

Commission(s) de programme

- Commission de programme du master complémentaire en médecine du travail (MDTE)
- Commission programme master de spécialisation en méthodologie de la santé publique-Specialized master in public health methodology (MPHM)
- Commission de programme du master en santé publique, finalité spécialisée (MSPS)

- Commission de programme MS en santé publique, analyse et évaluation des politiques, programmes et systèmes de santé internationale ([SPIN](#))

Responsable académique du programme: Jean Macq

Jury

- Jean Macq
- Secrétaire du jury: philippe.donnen@ulb.be

Personne(s) de contact

- Secrétariat: info-SPIN2MC@uclouvain.be